

CONTACTS USC



3 rue d'Alsouse d'Orves 94000 CRETEIL Tél. 01 42 07 15 74 FAX: 01 48 99 01 10
Mensuel Gratuit, Reproduction interdite.

COMMUNICATION... L'AFFAIRE DE TOUS

Voici donc notre nouveau mensuel. Il remplace la lettre de l'USC qui paraissait chaque quinzaine.

Adressé aux dirigeants et salariés des associations-membres, Contacts USC doit répondre davantage à leurs préoccupations et missions de tous les jours.

La vocation de cette publication n'est en aucun cas de se substituer aux différents journaux internes de nos associations-membres.

Chaque mois, plusieurs sujets seront traités sur la vie du siège et ses services, sur la politique sportive de l'Union, l'actualité juridique...etc.

Contacts USC deviendra ainsi un outil de communication qui permettra d'informer clairement sur les objectifs et les moyens de l'Union, d'organiser des échanges entre associations, et de mobiliser chacun des acteurs, bénévoles et salariés au sein d'une oeuvre commune.

L'objectif avoué étant de développer entre l'Union et ses Associations une solidarité, une communication et une unité accrues

N'hésitez pas à faire remonter au siège de l'USC (auprès de Jany) vos remarques et vos idées sur ce nouveau bulletin.

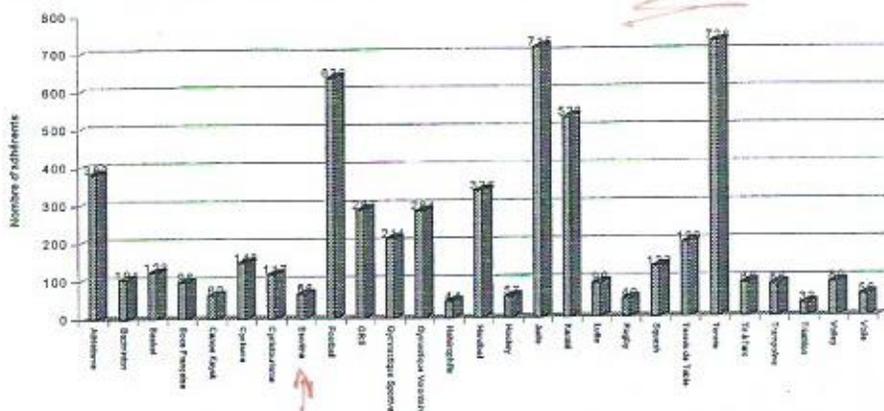
SOIREE DU 60EME ANNIVERSAIRE

L'USC mettra à profit son 60ème anniversaire pour réunir, le dimanche 1er décembre 1996 à la salle Duhamel, les organes décisionnels et techniques de l'association (Conseil d'administration et délégués des AM) auxquels se joindront l'ensemble des partenaires institutionnels et privés.

Bonne occasion pour évoquer un glorieux passé et se projeter vers un avenir souhaité brillant
.....dans une atmosphère conviviale, bien sûr !



Nombre d'adhérents à l'USC: 5743 (saison 95/96)



INFORMATIONS DIVERSES

COUPE D'EUROPE

Un point d'écart à l'aller, dix au match retour !

Nos Handballeurs ont très largement dominé l'équipe d'Erickson Vienne, samedi 19 octobre au Palais des Sports. Le score : 26-16 efface les déboires arbitraux du match aller.

Le tirage au sort des 8ème de Finale a eu lieu cette semaine et les Cristoliens affrontent les Islandais d'Houkar

Match aller le 9/11 à Créteil

Match retour le 17/11 en Islande

TOUT CRETEIL COURT

Sous un soleil quasi estival, 1615 coureurs ont foulé le sol cristolien, pour la 9ème édition de TCC.

Placé cette année sous le signe du 60ème anniversaire, petits et grands ont défendu avec ardeur les couleurs de l'USC.

Avec 300 bénévoles, cette manifestation demeure un exemple de convivialité et d'apprentissage associatif.

CHALLENGE USC

Dans le but de dynamiser la participation des associations membres aux épreuves locales, l'USC a lancé un challenge récompensant l'association la plus représentée à TCC.

1er : USC TRIATHLON

2ème : USC BADMINTON

3ème : USC LUTTE

Chaque association s'est vue remettre un bon d'achat à valoir sur les articles de la ligne USC (survêtements...) pour des sommes de 400 à 1000 fr. Cette formule sera vraisemblablement reconduite dans d'autres manifestations, (Avis aux Présidents)

NOUVELLE SALLE POUR L'USC ESCRIME

Dans le cadre de son développement et par le dynamisme de son Président (J.Conesa) l'USC Escrime a obtenu l'aménagement du centre de la Levrière et la création d'une nouvelle salle d'Escrime

Un outil de travail enfin digne de nos valeureux escrimeurs et qui accompagnera le succès grandissant de cette discipline.

LE 36 15 USC EVOLUE...

Soucieux d'offrir au plus grand nombre un accès le plus rapide possible aux résultats sportifs de nos associations membres, un aménagement du serveur 36 15 USC est en cours.

Il permettra dans les toutes prochaines semaines, aux responsables techniques ou aux dirigeants d'alimenter les pages « Résultats, flashs infos, annonces, convocations ... » réservées à leur discipline. Ceci par l'attribution d'un code d'accès (Coût de la connexion faible).

Un dossier « mode d'emploi » sera remis à chaque association, pour de plus amples informations, contactez Christophe.

NOUVEAUX SERVICES DE L'USC



SERVICES DEPLACEMENT, PLANIFICATION, 3615 USC

Christophe Janot : 01 42 07 87 57

L'USC, depuis le début de saison, offre désormais à ses associations l'utilisation de son nouveau service déplacement. Votre interlocuteur, Christophe, vous permettra d'obtenir des tarifs avantageux pour tous vos déplacements grâce notamment à nos contacts privilégiés et aux accords commerciaux obtenus, au nom de nos 6000 adhérents, auprès des professionnels du transport, de la location de véhicules, de l'hébergement et de la restauration.

La planification et l'utilisation des installations mises à disposition par la ville de Créteil, n'est pas en reste, puisque notre service planification veillera au respect de la planification établie, aux aménagements éventuels, et à la transmission des demandes exceptionnelles (ex : manifestation sportive, stage de vacances...etc.).



ORGANISATION DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

PREPARATION DES DOSSIERS DEMANDE DE SUBVENTION

COMMUNICATION - SPONSORING

DIDIER HUBERSON tél. : 01 42 07 87 57

Organiser des manifestations exceptionnelles, remplir un dossier de demande de subvention (auprès du conseil général, de la DDJS ...etc.), préparer et concevoir vos dossiers de communication, établir des relations avec de nouveaux partenaires, Didier reste à votre écoute et à votre service afin de vous apporter l'appui de l'USC Omnisports.

Réseau Téléphonique: Directement au bon interlocuteur

Accueil-Secrétariat: 01 42 07 15 74

Administration du Personnel: 01 42 07 87 55

Comptabilité: 01 42 07 87 55

Service Logistique: 01 42 07 87 63

Service Communication: 01 42 07 87 57

Directeur: 01 42 07 86 62

ATTENTION !

BAISSE DES CHARGES SOCIALES PATRONALES SUR LES BAS SALAIRES

A compter du 1er octobre une nouvelle mesure d'allègement des charges patronales entre en application, elle remplace avantageusement l'exonération de cotisations patronales sur les bas salaires et l'actuelle réduction des cotisations de charges patronales.

Qui est concerné ?:

- Les salariés dont la rémunération mensuelle est inférieure à 133% du SMIC (soit 8 521.03 fr.)
- ceci quelle que soit leur durée de travail et quelle que soit leur date d'embauche.

Mode de calcul:

- Salaires inférieurs au SMIC : réduction = 18.2% du salaire Brut
- puis réduction dégressive jusqu'à 133 % SMIC
- au delà de 8521,03 fr. , aucune réduction n'est accordée

Exemples:

- Salaires :	6410 fr.	réductions:	1160 fr.
	7630 fr.		490 fr.
	8800 fr.		0 fr.

Le service administration du Personnel applique d'ores et déjà cette mesure de simplification, vous pouvez néanmoins contacter Véronique qui vous renseignera précisément de l'impact de cette mesure sur le montant de vos charges sociales à payer.

Votre budget prévisionnel de fonctionnement doit donc être réajusté le cas échéant.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	8h30-13h00	14h00-17h30
Mardi :	8h30-13h00	14h00-19h30
Mercredi :	8h30-13h00	14h00-17h30
Jeudi :	8h30-13h00	14h00-19h30
Vendredi :	8h30-13h00	14h00-19h30
Samedi :	9h00-12h00	

Attention ! Pendant les vacances scolaires et la veille des longs Week-end, l'USC ne sera pas ouverte le Samedi et la fermeture est avancée à 17h30 en semaine.

PERMANENCES de l'USC Omnisports

Mardi 12/11: Yolande	Mardi 26/11: Yolande	Mardi 10/12: Yolande
Jeudi 14/11: Didier	Jeudi 28/11: Didier	Jeudi 12/12: Didier
Vendredi 15/11: Emmanuel	Vendredi 29/11: Emmanuel	Vendredi 13/12: Emmanuel
Samedi 16/11: Yolande	Samedi 30/11: Didier	Samedi 14/12: Yolande
Mardi 19/11: Jany	Mardi 3/12: Jany	Mardi 17/12: Jany
Jeudi 21/11: Véronique	Jeudi 5/12: Véronique	Jeudi 19/12: Véronique
Vendredi 22/11: Christophe	Vendredi 6/12: Christophe	Vendredi 20/12: Christophe
Samedi 23/11: Jany	Samedi 7/12: Véronique	

Pas de permanences pendant les vacances de Noël. Reprise des permanences le mardi 7 Janvier 1997